



1. Portes Ouvertes
2. Dénomination salles des sports
3. Le Club des Glycophiles
4. Travaux en cours
5. Thé dansant
6. Assistantes Maternelles
7. A noter dans votre agenda
8. Pharmacie de garde
9. Petites annonces
10. Opération Petits Déjeuners
11. Message du CME
12. Elections Départementales
13. Publicité

Après l'inauguration de notre Salle des Sports qui s'est déroulée en présence des entreprises chargées des travaux, de nos partenaires financiers et administratifs et des principales associations sportives, les membres du Conseil Municipal vous proposent un après-midi « Portes Ouvertes » le

1

**Samedi 14 Mars 2015 de 14 h à 18 h.**

Ce sera l'occasion pour tous les Taissois de venir découvrir ce nouvel espace sportif. Nous vous attendons nombreux !

### Un nom, une idée ? Vos suggestions nous intéressent !



2

N'hésitez pas à nous communiquer vos propositions de noms pour notre Salle des Sports dans son ensemble, ainsi que pour chacune des salles, ancienne et nouvelle. Toutes les suggestions seront étudiées par l'ensemble du Conseil Municipal. Merci de votre participation.

Du 18 février au 6 mars, l'entreprise ROCH Services, mandatée par Reims Métropole, procédera au contrôle de conformité mécanique des mâts d'éclairage public dans les secteurs suivants :

- ✓rues de St-Léonard, Sillery, Colbert, route de Taissy (dans le prolongement de la rue Colbert jusqu'en limite Taissy-Cormontreuil.

Pour ces interventions, une unité de contrôle mobile circulant sur la voie publique et le trottoir sera utilisée, entraînant un rétrécissement de chaussée.



Conscients de la gêne occasionnée, nous vous remercions par avance de votre compréhension.

4

### Le Club des Glycophiles

(collectionneurs de papier à sucre) organise sa 9ème bourse d'échanges

**le Dimanche 1er mars 2015**  
Salle de Conférences à TAISSY.

Entrée libre à partir de 10 heures 30

3

### Vous êtes à la recherche d'une assistante maternelle ?

6

Vous pouvez trouver la liste (avec les noms et n° Tél) sur le site de la mairie [www.taissy.fr](http://www.taissy.fr) « rubrique Jeunesse et Scolaire ».

Pour plus d'infos, vous pouvez également contacter la circonscription de la Solidarité Départementale de Reims Jadart, les Cordeliers, 21 rue Voltaire, BP 2533, 51071 REIMS Cédex ou ☎03.26.86.74.69

### A noter dans votre agenda.....

7

**Dimanche 29 mars de 15 h à 17 h**

**Les j'œufs de Pâques**

Moment festif organisé par la Caisse des Ecoles



5

### THÉ DANSANT

**DIMANCHE 22 MARS 2015 À 15 H**  
**AVEC L'ORCHESTRE DAMIEN BEREZINSKI**

SALLE D'ANIMATION – ESPACE COLBERT À TAISSY  
AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « SAVOIRS AU BURKINA »

Réservation par chèque à l'ordre de Savoirs au Burkina à déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie de Taissy sous ☒ au nom de l'Association.

Venez avec vos amis vous retrouver et vous détendre.  
Les enfants de TAMBAGA vous disent MERCI.

*(Thé dansant du 22/03/2015)*

NOM, PRÉNOM .....  
☎.....MAIL.....

RÉSERVE.....PLAGE(S) À 12 € SOIT .....€

Seules les places payées avant la manifestation disposeront de tables réservées.  
Renseignements ☎ 03.26.82.22.62 - 06.86.56.02.89 - 03.26.89.07.07

8



- Cherche à faire ménage ou garde d'enfants  
☎ 06.25.48.66.12
- Homme auxiliaire de vie cherche emploi en CESU. Bonne expérience dans le domaine  
☎ 06.81.97.21.72
- Vends ancienne table écolier 2 places en bois 45 € ☎ 06.83.62.50.78
- Vends magnétoscope VHS 25 €, tondeuse électrique 40 €, scarificateur à main 30 €, tire-lame parquet 10 € ☎ 06.88.75.30.68

9

## Message du Conseil Municipal Enfants

11

*Pourquoi est-il dangereux de stationner devant l'école primaire ?*

*Il ne faut pas stationner devant l'école primaire ou le long de la caisse des écoles car les enfants qui traversent peuvent se faire renverser, il faut donc se garer sur les places de parking prévues à cet effet.*

Clothilde Thierry, Maire du CME, et l'ensemble du Conseil Municipal enfants de Taissy

## **Coup de Pouce IMMOBILIER**

H. HEURLIER  
12 rue du Verdon – 51500 TAISSY  
☎ 06.19.62.21.46

mail : [contact@coupdepouce-immobilier.com](mailto:contact@coupdepouce-immobilier.com)  
[www.coupdepouce-immobilier.com](http://www.coupdepouce-immobilier.com)

- Estimation gratuite
- Vente

13

- Recherche
- Confiance
- Discrétion



*Appartements – Maisons – Terrains – Immeubles – Programmes neufs*

10

**Dimanche 22 mars 2015**

## **Opération Petits Déjeuners livrés à domicile Dans le cadre de la journée mondiale de la Trisomie 21.**

L'Association Trisomie 21 Marne réalise depuis 2007 l'opération « Petits Déjeuners livrés à domicile ».

Pourquoi cette opération ?

Sensibiliser le grand public en lui faisant rencontrer des personnes trisomiques, combattre les idées reçues, récolter des fonds pour continuer de financer les ateliers mis en place.

Pour bénéficier de ce service, commander avant le 8 mars par courrier (bon de commande en mairie) ou directement en ligne.

Toutes les infos pratiques sont sur le site [t21marne.over-blog.com](http://t21marne.over-blog.com)

12

**Les 22 et 29 mars 2015,  
élisez vos conseillers départementaux.**

### **Nouveauté !**

A compter de cette année, les conseillers généraux deviennent les conseillers départementaux.

Si le nom évolue, la fonction reste inchangée.

De même, le Conseil Général devient le Conseil Départemental et les élections cantonales deviennent les élections départementales. Le conseil départemental sera renouvelé intégralement pour une durée de 6 ans (auparavant, il se renouvelait par moitié tous les 3 ans).

Vous devrez élire un binôme de candidats....

Les candidats se présenteront en un duo composé obligatoirement d'un homme et d'une femme.

Le département de la Marne est découpé en 23 cantons.

Les conseillers départementaux seront donc au nombre de 46.

Scrutin binominal bloqué à 2 tours. Panachage interdit.

- 1 bulletin = 1 voix pour le binôme

Un binôme sera élu dès le 1<sup>er</sup> tour :

- ▶ s'il obtient plus de 50% des voix = majorité absolue
- ▶ et si au moins 1/4 des personnes inscrites sur la liste électorale a voté pour lui.

Si aucune de ces conditions n'est remplie, un second tour sera organisé.

En ce cas, le binôme obtenant le plus de voix sera élu (= majorité relative).

Vous ne pouvez pas vous rendre au bureau de vote à la date du scrutin ? Pensez à la procuration.



Une procuration peut être établie à tout moment jusqu'à la veille du scrutin. Mais compte-tenu du délai d'acheminement en Mairie, n'attendez pas le dernier moment !